Normative requirements
Second category personal equipment that conforms to the Regulation UE 2016/425 requirements for the design and manufacture of the PPE;

UNI EN 166:2004 - Personal eye protection

Specifications, CE 765/2008 - Graphic signs - Colors and safety signs
Registered safety signs.

PPE manufactured according to the laws:
UNI EN 166:2004 UNI EN 167:2001 UNI EN 168:2001

Instructions for Use

NOTIFIED BODY
The protective visiors and protective glasses, are category II PPE for this reason they need the issued UE that conforms with the Regulation (UE) 2016/425 from a notified body.
Larident SRL collaborated with the notified body MTIC INTERCERT
Via G. Leopardi, 14 - 20123 Milan (MI) - Italy

WARNING: wear PPE before exposing yourself to risk

Marking:
Shield marking: L 1 S CE
L (Larident identification) - 1 (optical class) - S (increased robustness) - CE (marking)

Frame marking: L EN 166 3 S CE
L (Larident identification) - EN 166 (number of standard applied)
3 (protection against liquid sprays) - S (increased robustness) - CE (marking)

Symbol read the instructions carefully

CE conformity marking

The foreseen duration of the product is 5 years, while un-opened and packaging intact, if kept away from direct heat.

Larident Srl
Via Lamaneigra 12R (Ponte Rimassa)
16030 Tribogna (Genova)
Tel. +39 0185 939481 - Fax. +39 0185 938595
info@larident.it - www.larident.it

MADE IN ITALY

FR

VISIÈRE DE PROTECTION R58
INSTRUCTIONS

L'écran facial est classé comme EPI de catégorie II et vous permet de protéger le visage des éclaboussures, des gouttelettes d'eau et de la salive et réduire les risques de infection.
Très confortable avec des caractéristiques qui le rendent portable pendant des heures dans manière sûre et sans problème.
Écran de protection en polycarbonate à transparence absolue, remplaçable en manière simple et rapide.
Le cadre de voûte avant a permis de passer le test de robustesse augmenté
Assurant une résistance supérieure.

Larident Srl
Via Lamaneigra 12R (Ponte Rimassa)
16030 Tribogna (Genova)
Tel. +39 0185 939481 - Fax. +39 0185 938595
info@larident.it - www.larident.it

VISIÈRE DE PROTECTION R58
ASSEMBLÉE

1

Retirer les films protecteur dans les deux cotés

2

Une visière doit être positionné à l'extérieur du cadre, avec ouverture nasale vers la basse

3

Insérez la visière dans les deux rabats latéraux du monter, en l'installant près des trous des 2 trous

4

N'oubliez pas d'ajuster la visière en fonction de la forme du visage en s'assurant qu'il est bien ajusté pommettes

5

La visière est prête

ATTENTION: SI LA VISIÈRE DE PROTECTION EST RAYÉE OU BUÉE VOUS DEVEZ LE REMPLACER PAR UN NOUVEAU.

VISIÈRE DE PROTECTION R58
DESCRIPTION

Attentions
les matériaux utilisés pour nos visières peuvent provoquer des allergies aux peau très sensible. Soyez prudent et manipulez avec précaution.

Entretien
n'utilisez pas de solutions alcoolisées, elles peuvent provoquer des rayures ou de la buée.

NETTOYAGE

Pour l'écran utiliser des lotions désinfectantes à base de savon ou sans alcool détergents adaptés, idem pour le cadre. Après le lavage, enlevez tous restes du nettoyeur sous l'eau courante.

MÉTHODE D'UTILISATION

- Utiliser comme protection du visage contre les gouttes de salive ou d'eau.
- Pour une seule personne.
- Peut être porté en combinaison avec d'autres EPI indépendants, comme Masques FFP2 ou lunettes.

COMMENT PORTER: MODE D'EMPLOI

Portez l'EPI comme s'agissait de lunettes et vérifiant l'écran couvre largement l'ensemble du visage de l'utilisateur.
Pour un bon positionnement de la visière, vérifiez que le support de nez est bien bien ajusté, en ajustant le lacet en fonction de la taille de la tête de l'utilisateur.
Une fois vérifié que le champ de vision est bon et ne se brouille ni ne compromet vue, l'EPI sera porté correctement.

RECOMMANDATIONS

- Inspectez soigneusement l'EPI avant chaque utilisation et ne l'utilisez pas si un écran doit clairement montrer des signes d'usure ou mauvais fonctionnement.
- Ne pas altérer l'EPI.
- Suivez les instructions de montage indiquées au paragraphe précédent.
- L'EPI, s'il a subi des dommages ou des rayures sur l'écran, doit toujours être remplacé.